

RÈGLEMENT DU GRAND TROPHÉE LIONS 2019

Les bénéfiques de cette opération servent à vaincre les cancers et les leucémies des enfants et adolescents et à les aider au quotidien.

La compétition se déroule en trois phases :

A) 1^{er} tour qualificatif de Mars à Septembre 2019

Compétition en « STABLEFORD » enregistrée à la FFG pour ajustement de l'index.

3 séries, sans distinction d'âge et de sexe :

De 0 à 15.4 : départ des boules blanches pour les hommes, des boules bleues pour les femmes.

De 15.5 à 24.4 : départ des boules jaunes pour les hommes, des boules rouges pour les femmes.

De 24.5 à 36 : départ des boules jaunes pour les hommes, des boules rouges pour les femmes.

Pour les golfeurs dont l'index est supérieur à 36, l'index sera ramené à 35.5 uniquement pour le classement qualificatif. La FFG tiendra compte de leur index réel pour le calcul de leur nouvel index.

Les 2 ou 3 premiers en net de chaque série (selon les possibilités d'accueil du golf choisi et le nombre de compétitions par district ou région) et dans chaque golf sont qualifiés pour les finales régionales. Si une ou un qualifié(e) estime ne pas avoir la possibilité de se rendre disponible pour la finale régionale, elle ou il est prié(e) de le mentionner lors de la proclamation des résultats, au responsable de la compétition. La place alors laissée vacante sera attribuée au suivant du classement dans la même série.

B) 2^{ème} tour qualificatif de juin à septembre 2019 : finales régionales

Règlement identique au 1^{er} tour. **Les 2 premiers en net** dans chacune des 3 séries seront qualifiés pour la finale nationale soit 6 finalistes par région.

C) Finale nationale

La finale nationale aura lieu au Golf de Limère à Ardon au sud d'Orléans, le samedi 19 octobre 2019.

Sur les 3 phases de cette compétition, en cas d'égalité parmi les qualifiés, le départage sera établi selon la règle des 9, 6, 3....

RAPPEL : UN CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DU GOLF EN COMPÉTITION, délivré par un Médecin de leur choix et valable pour la saison en cours, doit être remis par chaque joueuse ou joueur auprès du Club ou de la Fédération Française de Golf, 7 jours pleins avant le jour de l'épreuve, faute de quoi son inscription sera bloquée lors du contrôle des inscrits.